



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

A.13

(11/1988)

SÉRIE A: ORGANISATION DU TRAVAIL DU CCITT

**COLLABORATION AVEC LA COMMISSION
ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
CONCERNANT LES SYMBOLES GRAPHIQUES
ET LES SCHÉMAS UTILISÉS DANS LES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Réédition de la Recommandation A.13 du CCITT publiée
dans le Livre Bleu, Fascicule I.2 (1988)

NOTES

1 La Recommandation A.13 du CCITT a été publiée dans le fascicule I.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

Recommandation A.13¹⁾

**COLLABORATION AVEC LA COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
CONCERNANT LES SYMBOLES GRAPHIQUES ET LES SCHÉMAS
UTILISÉS DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

*(New Delhi, 1960; Genève, 1964; Mar del Plata, 1968;
Genève, 1972 et 1980)*

Le CCITT

recommande

qu'il convient que les CCI continuent à participer aux travaux du Groupe de travail mixte CCI/CEI constitué afin d'établir, pour le domaine des télécommunications sur le plan international:

- une liste agréée de symboles graphiques pour schémas et utilisables sur le matériel;
- des règles agréées pour l'établissement des schémas, diagrammes et tableaux et pour la désignation des éléments,

étant entendu

(a) que l'UIT (représentée par un nombre égal de membres du CCIR et du CCITT), d'une part, et la CEI, d'autre part, sont représentées sur un pied d'égalité au sein de ce Groupe de travail mixte;

(b) que le Groupe de travail mixte, tout en ayant un caractère bien représentatif, a une composition aussi restreinte que possible pour lui permettre d'accomplir un travail efficace et rapide;

(c) que les membres qui sont chargés de représenter les CCI au sein de ce Groupe de travail mixte ont pour mandat de prendre des décisions sur les questions relatives aux symboles et aux règles précités, afin que les publications qui seront approuvées ne soient pas retardées dans l'attente de l'approbation formelle d'une prochaine Assemblée plénière du CCITT ou du CCIR.

¹⁾ Un texte analogue sera soumis au CCIR comme révision de la Résolution 23-1.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication